



Conseil d'Administration du 24 Novembre 2025

En visioconférence par Zoom

Présents : Lakshmi LE BONHEUR, Raphaèle FORGEOT, Laure MOREAU, Virginie LAIDET, Yann BRABANT, Vincent HELIS, Célia BORNERT.

Excusés : Bernard FRECHE, Lise BLANCHARD.

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 21h

Rappel de l'ordre du jour :

- Point information site internet
- Point congrès
- Point loi RGPD
- Point formation (yann)
- Point organisation soirée départementale
- Point date AG
- Questions diverses

Point information site internet

La Présidente a fait un point sur l'avancement du projet de refonte du site Internet. Elle a indiqué que le mari de Raphaèle Forgeot, enseignant en informatique, avait proposé de faire travailler ses étudiants sur une nouvelle base de site. Il s'agit d'un travail préliminaire mais qui pourrait constituer un bon point de départ.

Un rendez-vous est prévu mercredi prochain pour découvrir les maquettes réalisées. Cette piste est privilégiée car les devis professionnels reçus avoisinent plusieurs milliers d'euros. Un nouveau point sera fait après la réunion de mercredi.

Point Congrès

Une soirée conviviale est organisée à Toulouse par le Collège des Généralistes Enseignants d'Aquitaine. Béryl va transmettre l'invitation.

Point RGPD

Un point a été fait sur la situation RGPD par rapport aux listes créées par le chargé de mission. Après vérification, il n'est pas nécessaire de nommer un Délégué à la Protection des données. En revanche, plusieurs ajustements sont requis : désigner un responsable du traitement lors de l'AG, rédiger une notice d'information, et établir des accords de responsabilité entre le COGEMS et ses partenaires (ARS, Départements, DMG, CPTS).

La Présidente accepte d'assurer ce rôle jusqu'à l'AG. La notice sera hébergée sur le site du COGEMS. Quentin assurera la mise en œuvre opérationnelle.

Point Formation

Le calendrier 2026 a été rappelé. Un problème important concerne Pascal Audier, dont la rémunération est compliquée du fait de son statut de retraité. Cela menace deux formations. Vincent Hélis s'est proposée pour reprendre l'organisation de celle de janvier si Pascal Audier se désengage, avec l'appui de Béryl. Yann Brabant relance CNGE Formation pour obtenir une réponse rapide.

Concernant la formation S9, il faut des organisateurs. La prise en charge des repas devra être revotée lors de l'AG.

Enfin, la formation tutorat pose toujours problème, en raison de son coût élevé et du taux d'absentéisme. Une piste privilégiée consiste à solliciter les CPTS pour un financement. Quentin, qui dispose d'un large réseau, sera sollicité pour sonder cette possibilité.

Point organisation soirée départementale

Dans la Vienne, la soirée se tiendra le **25 ou 26 février 2026**. L'organisation progresse bien. En Charente-Maritime, Yann Brabant représentera le DMG. La date est fixée au **03 février 2026**. Dans les Deux-Sèvres, ça avance également. En Charente, une soirée est prévue en avril ou mai, avec les membres DMG déjà identifiés.

Point date Assemblée Générale

La Présidente a annoncé qu'elle ne se représenterait pas. Elle a précisé qu'elle restera investie ponctuellement mais qu'elle ne pourra plus assumer une fonction de bureau. Yann Brabant a également indiqué qu'il ne poursuivrait pas la fonction formation. Raphaële Forgeot a confirmé qu'elle ne continuera pas la trésorerie.

Après discussion, la date de l'Assemblée Générale a été fixée au **samedi 7 mars 2026**. Le lieu sera situé dans le secteur de Poitiers, idéalement vers Poitiers Sud ou Fontaine-le-Comte. Il a été retenu un format comprenant un repas au restaurant le midi, suivi de l'Assemblée Générale l'après-midi. L'idée d'une activité complémentaire reste à définir.

Il a été décidé que la convocation devra mentionner explicitement le renouvellement complet de la Présidence, de la Trésorerie et de la Formation. Il est indispensable d'anticiper afin d'éviter un vide fonctionnel.

Questions diverses

Le bureau a souligné la charge de travail importante pour chacune et chacun. Les départs annoncés ne sont pas liés à un conflit mais à un surmenage général.

La réunion s'est terminée sur un appel à anticiper le renouvellement des postes essentiels, afin d'assurer la continuité de l'association.

Fin du Conseil d'administration : 22h10.